

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

Hydro One Networks Inc. a déposé une demande de modification de ses tarifs de transport d'électricité à compter du 1er janvier 2027

Hydro One Networks Inc. (Hydro One Networks) a déposé une demande d'approbation auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vue de modifier ses tarifs de transport d'électricité à compter du 1er janvier 2027. La demande vise à obtenir une ordonnance d'approbation de ce qui suit :

- Taux de ses besoins en revenus pour 2027
- Approbation de la liquidation du solde dans le compte d'écart des revenus des services d'exportation d'électricité excédentaire au 31 décembre 2025.
- Approbation de l'inclusion des besoins en revenus des tarifs de transport approuvés d'Hydro One dans la détermination par la CEO des tarifs uniformes de transport de 2027
- Approbation du tarif du service de transporteur d'électricité pour 2027

Si la requête est approuvée telle que déposée, la facture mensuelle des clients résidentiels et des consommateurs d'électricité utilisant les services généraux types augmenterait de la manière suivante à compter du 1er janvier 2027 :

Client résidentiel (750 kWh)	1,10 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	2,44 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés.

Toute modification des tarifs applicable au transport dans la province sera répercutée au niveau de la portion des frais de livraison pour tous les consommateurs d'électricité de l'Ontario. Il est important d'examiner la demande attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Si vous avez une préférence en ce qui concerne le format de l'audience, vous pouvez nous écrire pour nous en expliquer les raisons.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0169** pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **24 juillet 2026** si vous souhaitez :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous présentez une demande pour devenir intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

 1 877 632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h



<https://www.oeb.ca/fr/demandes/demandes-en-cours/requetes-tarifaires-en-cours>

Hydro One Networks Inc.

 1 888 664-9376

 Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h



hydroone.com